



LE SOMMET

MARS 2022



P. 10
Budget



P. 15
Camps de jour



MÉLANIE ROYER-COUTURE

Mairesse

581 984-4313

sflnmaire21@icloud.com



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



CAMILLE NADEAU

Conseillère district #1

418 929-6006

camillefnadeau@gmail.com



ERIC ENNIS

Conseiller district #2

418 951-4835

sfndistrict2@icloud.com



STÉPHANE RACINE

Conseiller district #3

418 570-4691

sfndistrict3@icloud.com



VINCENT VILLEMURE

Conseiller district #4

418 473-9484

sfndistrict4@icloud.com



MARC MAGNY

Conseiller district #5

418 569-8228

sfndistrict5@icloud.com



CLAUDE LECLERC

Conseiller district #6

418 446-0798

sfndistrict6@icloud.com

HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489

info@saintferreollesneiges.qc.ca www.saintferreollesneiges.qc.ca

Ève-Marie Bouchard (secrétariat)

info@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larouche (taxation)

taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

Gabrielle Leclerc (responsable de la programmation et des événements)

loisirs@sainttitedescaps.com

Benoît Cloutier (directeur des travaux publics)

voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Pouliot (directeur des loisirs et de la culture)

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Leith (secrétaire-trésorier)

tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

François Drouin (directeur général)

directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

SERVICE D'URBANISME

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Simon Demers (directeur de l'urbanisme)

dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Amélie Bertaine (inspectrice en bâtiment)

inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

SOMMAIRE

2	Conseil municipal	10	Budget
3	Bon à savoir	13	Loisirs
4	Rubrique de la mairesse	16	Près de chez vous
5	Vie Municipale en bref	25	Vie paroissiale
8	Échos de la MRC	26	Bibliothèque

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire des séances ordinaires :

4 avril, 19 h 30, 2 mai, 19 h 30

6 juin, 19 h 30

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaire des séances régulières :

19 avril, 19 h

(dépôt des documents avant le 12 avril)

24 mai, 19 h

(dépôt des documents avant le 17 mai)

21 juin, 19 h

(dépôt des documents avant le 14 juin)



BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi : de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

Conception, mise en page
et impression (2000 exemplaires)
Imprimerie Blouin Inc.

Responsable du journal

Martin Pouliot
directeur des loisirs et de la culture
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Rawpixel,
Pixabay et gracieuseté

NOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.

TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau,
pour toute urgence relative aux travaux
publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un re-
foulement d'égout ou un arbre tombé, vous
pouvez composer le 418 826-3350.

ÉCOCENTRE (4054, avenue Royale)

Fermé (réouverture en mai 2022)



ESPACE TROC'DON!

Horaire automne-hiver :

Ouvert la 3^e fin de semaine
de chaque mois

Samedi : de 10 h à 12 h

Dimanche : de 13 h à 15 h

MAISON DES JEUNES LA ZONE

Lundi : de 18 h à 21 h

Mercredi : de 17 h à 21 h

COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest : les lundis

Secteur est : les mercredis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux :

4 et 18 avril

2, 16 et 30 mai

13 et 27 juin

NUMÉROS UTILES



Aide chez-soi Orléans :

418 664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré :

418 827-8780

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune :

1 877 346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :

418 827-3768

Cercle de Fermières : 418 928-2430

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Développement Côte-de-Beaupré :

418 827-5256

École Caps-des-Neiges :

418 821-8055

École de peinture Marie Tardif :

418 826-0548

École de karaté Luc Paquette :

418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :

418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :

418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :

418 824-3444

Office municipal d'habitation :

418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :

418 827-4561

Ressources familiales

Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :

info@ecolemusiquebeaupre.com

RUBRIQUE DE LA MAIRESSE

Bon début de printemps chers concitoyens !

Tout comme les journées qui rallongent et les mesures sanitaires qui s'allègent, la Municipalité se prépare, elle aussi, pour un printemps bien rempli.

Afin d'aller de l'avant avec les recommandations de l'étude organisationnelle de l'automne dernier sur la restructuration des ressources humaines de la Municipalité, des offres d'emplois sont parues dans les dernières semaines afin de pourvoir les postes d'inspecteur à l'urbanisme, contremaître à la voirie ainsi qu'un poste à l'administration. L'équipe a très hâte à l'arrivée de ces nouveaux effectifs qui nous permettront de continuer à vous servir au mieux.

Nous avons procédé à des appels d'offres pour des travaux de réfection de voirie et de bâtiment. Des soumissions ont été demandées pour refaire une portion du rang Sainte-Marie, sur une longueur de 400 mètres et réparer la toiture de l'édifice, situé au 33 rue de l'Église (ancien Hôtel de ville). Pour ces deux projets, la Municipalité a obtenu des subventions. Un montant de 287 000 \$ nous a été octroyé dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, pour le rang Sainte-Marie et une subvention de 149 322 \$ nous sera versée provenant du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux pour la toiture de l'ancien Hôtel de ville.

Les travaux effectués à la toiture constituent l'amorce d'un projet de rénovation majeur de l'édifice. Des plans préliminaires ont été réalisés pour modifier l'apparence du bâtiment, remplacer les fenêtres et réaménager les locaux. Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention pour lequel la Municipalité a reçu une réponse positive dans le cadre du programme « Aide au développement des infrastructures culturelles » d'un montant de 871 500 \$.

Une rencontre de suivi du dossier concernant la traverse piétonne entre le Marché Mont-Ste-Anne et la rue du Faubourg a eu lieu, en janvier dernier, avec le ministère du Transport (MTQ). Nous avons été informés que le plan initial qui prévoyait l'aménagement d'un terre-plein sur le boulevard à l'intersection des rues des Pionniers et du Faubourg a été modifié. Les nouvelles normes demandent un terre-plein de minimum deux mètres de largeur alors qu'auparavant la norme était de 1,5 mètre. Le ministère n'a pas l'emprise de rue requise pour répondre aux nouvelles normes. Une solution alternative a été retenue de la part du ministère que nous pourrions vous présenter lors de l'annonce officielle prévue en 2023.

Enfin, le budget a été déposé le 31 janvier dernier. Nous avons choisi d'assumer la majorité du déficit anticipé par une augmentation du taux afin de maintenir la santé financière de la Municipalité. Vous n'êtes pas sans savoir que dans le contexte pandémique, l'indice du prix à la consommation a augmenté. Cette situation a une influence directe, entre autres, sur les prix des matériaux et des travaux de voirie (10 à 20 % d'augmentation). Vous trouverez tous les détails sur notre site Internet.

Soyez certain que nous sommes sensibles à la situation et que nous avons pris les meilleures décisions possibles avec le portrait de l'économie actuelle.

Sur ce, je vous souhaite le meilleur pour la saison qui vient et je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Mélanie Royer-Couture
Mairesse



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2022

Afin de faciliter la lecture et la compréhension, le format du compte de taxes a été modifié. Ces changements font suite à l'édiction par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Règlement sur la forme et le contenu minimal de divers documents relatifs à la fiscalité municipale. Ce règlement vise principalement à accroître l'intelligibilité et l'accessibilité des documents, à actualiser la terminologie des renseignements prescrits et à favoriser la transparence du système fiscal municipal québécois.

Le compte de taxes municipales 2022 a été expédié le 22 février dernier.

Les dates des trois versements sont les suivantes :

- 28 mars 2022;
- 28 juin 2022;
- 28 septembre 2022.

Vous pouvez effectuer le paiement de votre compte de taxes municipales par l'une des méthodes suivantes :

- En nous faisant parvenir des chèques postdatés (accompagnés des coupons) à l'hôtel de ville;
- Par chèque, argent comptant ou carte de débit à l'hôtel de ville;
- Par paiement bancaire (Desjardins, BNC, BMO, RBC, Laurentienne, Scotia ou Tangerine).

Vous pouvez déposer vos enveloppes dans la boîte à documents sécurisée qui est située à côté de la porte principale de l'hôtel de ville.

Si toutefois vous n'avez pas reçu votre compte de taxes municipales 2022, veuillez communiquer avec Manon Larouche au 418 826-2253, poste 111 ou à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca.

FERMETURE DE LA VALVE D'ENTRÉE D'EAU

Pour faire fermer la conduite d'eau de votre résidence, vous devez communiquer avec le secrétariat, et ce, 72 heures avant l'exécution des travaux au numéro de téléphone suivant : 418 826-2253, poste 110 ou par courriel à info@saintferreollesneiges.qc.ca.

RAPPEL SUR LES LICENCES POUR CHIENS

Tout propriétaire de chien doit obtenir une licence pour son animal avant le 1^{er} mai, et ce, obligatoirement tous les ans, sinon il sera passible d'un constat d'infraction.

La licence est en vente au coût de 10 \$. Un reçu et une médaille vous seront remis lors du paiement et la médaille devra être portée par l'animal, en tout temps.

Pour les propriétaires, il est possible d'ajouter le paiement de votre médaille à votre compte de taxes. Pour les locataires, vous

CRÉATION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Lors des dernières élections, plusieurs citoyens nous ont fait part de leur amour de la nature avoisinante et leur désir de participer à la protection de celle-ci. Le nouveau conseil municipal, partageant aussi ces valeurs environnementales, a donc rapidement conclu qu'il est de son devoir de créer un comité à cet effet. C'est avec fierté que nous vous annonçons que lors de la séance de décembre 2021, nous avons créé le CCE (comité consultatif en environnement).

Ce comité a pour objectif d'informer les élus et les citoyens sur certains enjeux environnementaux et de développement durable. Il a également pour mission de sensibiliser et de mobiliser la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et ses citoyens afin de développer des actions concrètes conduisant à l'adoption d'un mode de vie écoresponsable et durable (en matière d'alimentation, d'économie solidaire et d'utilisation efficace de nos ressources). Le premier mandat du CCE sera d'élaborer une politique environnementale à l'image de notre belle municipalité pour les citoyens actuels et les générations futures.

Cinq citoyens ou citoyennes bénévoles sont actuellement recherchés pour siéger sur ce comité avec deux élus ou élues du conseil municipal. La durée du mandat est de deux ans, et consiste à environ huit rencontres annuelles.

Si vous avez l'environnement à cœur et que vous désirez vous impliquer au sein de votre municipalité, nous vous invitons à soumettre votre candidature à info@saintferreollesneiges.qc.ca avant le 25 avril prochain. Si vous désirez vous impliquer de manière plus informelle ou de manière sporadique, sachez que le CCE sera toujours à la recherche de bénévoles pour donner un coup de main dans divers projets.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées.

Le conseil municipal

devez effectuer le paiement de votre médaille à l'hôtel de ville au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Nous vous rappelons que tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être **constamment tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.**

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour ajouter le paiement de la médaille à votre compte de taxes, veuillez communiquer avec Manon Larouche par téléphone au 418 826-2253, poste 111 ou par courriel à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT (E) AU SERVICE DE LA GREFFE

Service de l'administration générale

Affichage externe



Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges située au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges G0A 3R0

Ce poste est ouvert à tous mais afin d'alléger le texte le féminin a été utilisé. Sous la supervision et en collaboration avec le greffier trésorier et directeur général adjoint, la candidate recherchée devra participer aux tâches courantes du Service de la greffe.

PRINCIPALES TÂCHES RELIÉES À LA FONCTION

- Tenir à jour le livre des délibérations et des règlements;
- Exécuter certaines tâches nécessaires au suivi des assemblées du Conseil;
- Préparer à la demande du greffier trésorier, certains projets de résolutions et autres documents légaux;
- Assister le greffier trésorier dans la préparation des séances du Conseil;
- Préparer et acheminer des accusés de réception ainsi que diverses correspondances;
- S'assurer de la computation des délais et des suivis dans les dossiers du Service du greffe;
- Tenir à jour les archives de la Municipalité, assurer le suivi de la classification et du calendrier de conservation;
- Assurer la gestion administrative des processus d'appels d'offres (échéanciers, SEO, etc.);
- Organiser au besoin les rencontres et les réservations;
- Tenir à jour divers systèmes de contrôles et de références tels que dossiers, registres, fiches, index, etc.;
- Tenir à jour un calendrier des comités et des instances du Conseil;
- Tenir à jour le plan de santé, sécurité au travail.

Cette description de tâches n'est pas exhaustive, le titulaire pourrait avoir à effectuer toute autre tâche de nature administrative demandée par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en technique juridique ou bureautique ou tout autre diplôme lié au domaine d'emploi;
- Toute combinaison de formation et d'expérience de travail dans un contexte municipal ou de collaboration avec une entité municipale pourra également être considérée.

HABILITÉS PROFESSIONNELLES ET QUALITÉS REQUISES

- Excellente maîtrise des outils informatiques courants;
- Leadership, excellentes capacités de rédaction, français impeccable, capacité à mener plusieurs dossiers en parallèle et à respecter les échéanciers, bonne capacité d'adaptation, savoir réagir rapidement aux changements, autonomie, flexibilité et polyvalence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps plein;
- Plan d'assurance-collective;
- Régime de retraite avec cotisation généreuse de l'employeur;
- Congés mobiles;
- Congés de maladie;
- Télétravail possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 15 avril 2022, à l'attention de Monsieur Martin Leith, greffier trésorier au tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour ce poste, mais seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

OFFRE D'EMPLOI

POMPIER À TEMPS PARTIEL

Description sommaire de l'emploi

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le pompier est appelé à prévenir, combattre et éteindre les incendies ainsi que sauver des personnes et préserver leurs biens. Il doit également effectuer des activités de prévention.

Qualifications et exigences

- Avoir une bonne condition physique;
- Être disponible;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, avoir du jugement et de l'initiative;
- Se soumettre aux examens médicaux;
- Détenir le diplôme Pompier 1 ou s'engager à compléter la formation minimale (290 heures) et l'ensemble des formations offertes par le service;
- Posséder un véhicule automobile;
- Détenir son permis de conduire classe 4A-véhicule d'urgence (un atout);
- Disponibilité de jour, de 7 h à 17 h (un atout).

Conditions de travail

- Taux horaire : selon l'entente de travail;
- Aucun horaire de travail ou minimum d'heures par semaine n'est garanti.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes :

Marc Racine, *directeur incendie*

150, rue du Moulin, Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0
ou par courriel : marc-racine@hotmail.com

(Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes)

LOGEMENT À LOUER

POUR PERSONNE À FAIBLE REVENU

L'Office municipal d'habitation de la Côte-de-Beaupré

Logement HLM disponible immédiatement au Pavillon Le Soumande, à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Logement 3 ½

Les conditions d'admissibilités sont les suivantes :

- Avoir un revenu de 21 000 \$ et moins
- Avoir 50 ans et plus
- Être autonome

Le coût du loyer est déterminé selon le montant de votre revenu : 25 % de votre revenu, en plus des frais d'électricité qui sont de 39 \$.

Pour tous les détails et pour remplir le formulaire de demande de logement, veuillez prendre rendez-vous avec Marie Gauthier au numéro de téléphone suivant : 418 702-1318, poste 1.

L'URBANISME VOUS INFORME

Horaire du service d'urbanisme

Vous pouvez rencontrer l'équipe du service d'urbanisme aux moments suivants :

Lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Le mardi et le jeudi, notre équipe se consacre à l'étude des dossiers et aux inspections afin de mieux vous servir et ne peut donc malheureusement pas vous rencontrer. Vous pouvez toutefois nous contacter en tout temps par téléphone au 418 826-2253, poste 122 ou par courriel à urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca.

ABRI D'AUTO - ABRI D'HIVER TEMPORAIRE

Sur un terrain, il est permis d'ériger un abri hivernal servant à abriter une voiture, un passage piétonnier, de l'équipement ou l'entrée d'un bâtiment, et ce, du 1er octobre au 15 mai, sous réserve du respect des normes suivantes :

- 1° le terrain est occupé par un bâtiment principal;
- 2° un abri hivernal peut être localisé dans toutes les cours;
- 3° en cours latérale et arrière, un abri hivernal doit être localisé à au moins 1 mètre d'une ligne de lot;
- 4° la hauteur maximale permise de l'abri hivernal est de 3 mètres;
- 5° l'abri hivernal doit être situé à au moins 2 mètres de la chaîne de rue ou de la chaussée carrossable en cas d'absence de chaîne de rue;

6° l'abri hivernal doit être situé à au moins 2 mètres de toute borne-fontaine;

7° dans le cas d'un terrain d'angle, l'abri ne doit pas empiéter dans le triangle de visibilité;

8° les matériaux permis sont les panneaux amovibles de bois peint ou de fibre de verre et les structures de métal recouvertes d'une toile imperméabilisée ou une toile de polyéthylène tissée et laminée;

9° après le 15 mai, l'abri hivernal doit être entièrement enlevé (toiles, panneaux, structure), démantelé et rangé de manière à être non visible de la voie publique.

NOVEMBRE

Le budget 2022 a été adopté et est réparti comme suit en fonction des municipalités concernées par les services :

Partie I (administration générale, schéma de couverture de risque, transport adapté, gestion des matières résiduelles, cours d'eau, aménagement du territoire, développement économique et gestion des programmes de la SHQ)	7 932 385 \$
Partie II (évaluation foncière)	554 445 \$
Partie III (cour municipale)	1 576 699 \$
Partie IV (fonds de développement régional)	2 795 992 \$
Total	12 859 521 \$

Une somme de 678 860 \$ a été versée à Développement Côte-de-Beaupré à titre d'aide au fonctionnement pour 2022 ainsi qu'un montant de 548 610 \$ en provenance du Fonds régions et ruralité (FRR) pour la réalisation de diverses actions en 2022.

Des contrats, totalisant 37 360 \$, ont été accordés à :

- La firme Mimosa Design pour réviser l'Harmonisation de l'identité visuelle;
- La firme MJP communications pour la gestion des réseaux sociaux de la MRC, l'infolettre et la mise à niveau du site Web;
- Au journal ICI l'info pour faire paraître 6 pages dans leur parution d'avril, juin, août, octobre et décembre;
- La Télévision d'ICI pour réaliser 10 capsules vidéo de 2 minutes présentant les services offerts à la MRC.



DÉCEMBRE

Le conseil de la MRC a procédé à la nomination des membres sur ses différents comités, la mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges, Mme Mélanie Royer Couture siégera sur les comités suivants :

- Le comité consultatif agricole;
- Le comité de suivi de la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles;
- La Table UPA_MRC. À cette Table siège également deux producteurs agricoles de Saint-Ferréol-les-Neiges, soient MM. Réjean Morency et Claude Leclerc.

La MRC a fait parvenir à la Communauté métropolitaine de Québec un document synthèse des commentaires relatifs au premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de Développement révisé (PMADR) et à la conformité du Schéma d'aménagement et de Développement durable (SADD) au dit premier projet.

- a été son intérêt auprès de la SÉPAQ et des instances gouvernementales concernées à amorcer des discussions au sujet de potentielles acquisitions des terrains du Mont-Sainte-Anne.

Une aide financière d'un montant maximal de 175 000 \$ a été consentie à Développement Côte-de-Beaupré pour poursuivre la gratuité du service de transport collectif PLU Mobile jusqu'à la fin 2022.

Une demande a été adressée au ministère de la Culture et des Communications pour conclure une nouvelle entente dans le cadre du Volet 1d du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) pour finaliser les travaux de rénovation de la grange patrimoniale sise au 3432, avenue Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges (fabrication et installation de portes, fenêtres et chambranles de bois, teinture opaque du revêtement de bois et frais d'architecte) non réalisés dans le cadre de la demande d'aide financière obtenue l'an dernier.

N. B. Les procès-verbaux de la MRC de La Côte-de-Beaupré sont disponibles sur son site Web, au www.mrccotedebeaupre.qc.ca. Les décisions que nous rapportons sont celles qui touchent plus particulièrement le territoire ou les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Créé afin d'établir le contenu éditorial qu'aura Le Mag 9, le comité consultatif de rédaction est composé de :

- Mme Béatrice Pauly, responsable du greffe et des communications à la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
- Mme Isabelle Tremblay, adjointe à la direction et agente de liaison pour Développement Côte-de-Beaupré;
- Mme Lise Buteau, directrice générale adjointe de Développement Côte-de-Beaupré;
- Mme Marie-Ève Lachance, directrice générale de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré;
- Mme Nathalie Duclos, directrice générale d'Alliance Affaires Côte-de-Beaupré;
- Mme Yanina Kapoustin, rédactrice et résidente de Boischatel;
- Mme Marie Julie Paradis, présidente MJP Communication, à l'origine de la création de ce magazine.

Tout annonceur intéressé à participer à cette première édition est invité à rapidement faire parvenir un courriel à info@lemag9.com afin d'obtenir plus d'informations.



Un nouveau magazine pour la région !

Imprimé 2 fois par année en 20 000 copies, il aura pour objectif de **créer une fierté, un rapprochement entre les municipalités, une liaison entre chaque "coin" de la Côte**, une façon également d'**augmenter l'achat local** en faisant découvrir ou redécouvrir les commerçants d'ici et bien sûr, de **faire rayonner la Côte-de-Beaupré**.

Le Mag 9, le nouveau magazine de la Côte-de-Beaupré, verra le jour en juin prochain, avec un contenu riche étalé sur 68 pages couleurs. Avec des sujets comme la jeunesse, la décoration, la culture, la famille, les restos, les activités sportives, le 3^e âge, l'entrepre-

neurariat et la mode, tous les membres de la famille y trouveront assurément un intérêt.

Avec le soutien de la MRC de La Côte-de-Beaupré, Le Mag 9, sera distribué gratuitement de la façon suivante: 14 000 copies dans les boîtes postales des foyers de la Côte-de-Beaupré et 6 000 autres copies dans divers points stratégiques du territoire et à l'extérieur de la région. Une page Facebook et une édition virtuelle seront également créées pour offrir une visibilité supplémentaire.

Suivez la page Facebook du magazine **Le Mag 9** !



Nature et culture en harmonie !

TAUX DE TAXES

Avant d'approfondir le détail des prévisions budgétaires 2022, le Québec, tout comme le reste du monde, subit les effets de la situation pandémique qui jouent et joueront un rôle financier important dans tous les domaines d'activité. Cela étant dit, depuis quelques mois, le taux d'inflation a une poussée qui se situe à 4,8 %, au 31 décembre 2021. Les experts estiment que le taux va fléchir et devrait être d'environ 3,0 % d'ici la fin de l'année.

Dans le contexte pandémique, l'indice du prix à la consommation a commencé à se faire ressentir et le domaine municipal n'est pas épargné. Le coût du pétrole va avoir une incidence directe sur le coût à la tonne pour le bitume et tous les dérivés pour les travaux de voirie. L'aqueduc, l'égout et la voirie subiront une flambée des prix pour les ponceaux, les tuyaux et les pièces estimée entre 10 % et 20 % selon les fournisseurs.

La Municipalité a demandé une étude organisationnelle en 2021. Entre-temps, la direction a effectué un travail d'analyse des différents postes et d'un futur organigramme. Par conséquent,

la Municipalité va amorcer une restructuration organisationnelle qui nous conduira vers un service efficace et à la hauteur de ce que nos citoyens méritent.

En 2021 a débuté l'exercice de la consolidation des opérations au niveau du département de la voirie incluant le réseau d'aqueduc, d'égout et de l'écocentre. Ayant constaté le net avantage de ce plan, la Municipalité a donc décidé de poursuivre la consolidation des opérations pour une deuxième année.

Nous avons choisi d'assumer la majorité du déficit anticipé par une augmentation du taux pour maintenir la santé financière de la municipalité.

CATÉGORIE	2022	2021	2020	2019	ÉCART (2022 VS 2021)	
	\$	\$	\$	\$	\$	%
Taxe foncière résidentielle	0,6300	0,5975	0,5875	0,5968	0,0325	5,44%
Taxe foncière non-résidentielle	1,0830	1,0272	1,0100	1,0263	0,0558	5,43%
Taxe foncière agricole	0,6300	0,5975	0,5875	0,5968	0,0325	5,44%
Taxe foncière industrielle	1,0830	1,0272	1,0100	1,0263	0,0558	5,43%
Taxe foncière terrain non aménagé avec service	0,6835	0,6483	0,6375	0,8172	0,0352	5,43%
Taxe foncière terrain non aménagé sans service	0,6300	0,5975	0,5875	0,5968	0,0325	5,44%
Taux par 100\$ d'évaluation						

ANALYSE DES TAUX DE TAXES SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ						Année 2022		
	BOISCHATEL	ANGE-GARDIEN	Château-Richer	Sainte-Anne-de-Beaupré	Beaupré	St-Joachim	Saint-Tite-des-Caps	Saint-Ferréol-les-Neiges
Résidentiel	0,9117	0,7240	0,7312	0,9224	0,8700	0,7035	0,6195	0,6300
Non-Résidentiel	2,0993	1,7040	1,3600	2,3200		1,2415	1,4806	1,0272
Taux par 100\$ d'évaluation								

FAITS SAILLANTS

LE BUDGET GLOBAL PASSE

de **7 081 600\$**
à **7 753 800\$** **EN 2022**

SOIT UNE AUGMENTATION DE
672 200\$ ou **9,49 %**

Le taux de taxes pour 2022 augmentera de 0.325 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel.

DÉPENSES

Le total des dépenses se répartit en trois grandes fonctions :

Les charges ou dépenses de fonctionnement avant amortissement s'élèvent à 6 780 300 \$ ou 87,44 % des revenus. Ce montant des dépenses représente une augmentation de 494 300 \$ soit 7,86 % par rapport au budget 2021. Cette augmentation des dépenses s'explique principalement par la restructuration organisationnelle (185K), l'entretien et réparation des édifices (84K), la location d'équipement (74K), la Sûreté du Québec (49K), la quote-part à la MRC (31K), les services professionnels (23K) et la cueillette, transport et la disposition des ordures ménagères (19K).

Les autres activités financières qui incluent le remboursement en capital des emprunts pour un montant de 1 121 300 \$, soit 65 500 \$ en augmentation par rapport à l'année précédente.

Les affectations constituées du remboursement des engagements au fonds de roulement, d'une somme de 118 200 \$ et de l'utilisation du surplus accumulé de 266 000 \$.

Nous vous présentons, ci-dessous, le budget de fonctionnement pour l'année financière 2022 :

	BUDGET 2022	BUDGET 2021	BUDGET 2020	BUDGET 2019	ÉCART (2022 vs 2021)	
	\$	\$	\$	\$	\$	%
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	7 753 800	7 081 600	6 691 100	6 395 300	672 200	9,49%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Administration générale	1 201 400	1 087 600	1 043 900	1 028 500	113 800	10,46%
Sécurité publique	1 027 600	957 200	889 400	869 100	70 400	7,35%
Transport	1 707 700	1 639 800	1 521 900	1 465 000	67 900	4,14%
Hygiène du milieu	1 070 200	988 400	843 300	834 200	81 800	8,28%
Santé & bien-être	3 300	5 000	5 000	5 000	(1 700)	-34,00%
Aménagement, urbanisme & développement	518 100	499 600	477 300	463 700	18 500	3,70%
Loisirs & culture	980 200	824 200	803 900	702 100	156 000	18,93%
Frais de financement	271 800	284 200	308 900	275 900	(12 400)	-4,36%
TOTAL - DÉP. DE FONCTIONNEMENT	6 780 300	6 286 000	5 893 600	5 643 500	494 300	7,86%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	973 500	795 600	797 500	751 800	177 900	22,36%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME ET AFFECTATIONS						
Acquisition d'immobilisation	128 700	192 900	240 800	137 700	(64 200)	-33,28%
Remboursement de la dette à long terme	992 600	862 900	857 000	748 900	129 700	15,03%
Surplus accumulé	(266 000)	(158 900)	(374 700)	(199 400)	(107 100)	0,00%
Fonds réservés	118 200	130 200	74 400	64 600	(12 000)	-9,22%
Subvention - Covid 19		(231 500)			231 500	0,00%
TOTAL - DLT & AFFECTATIONS	973 500	795 600	797 500	751 800	177 900	22,36%
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0	0	0	0	0	

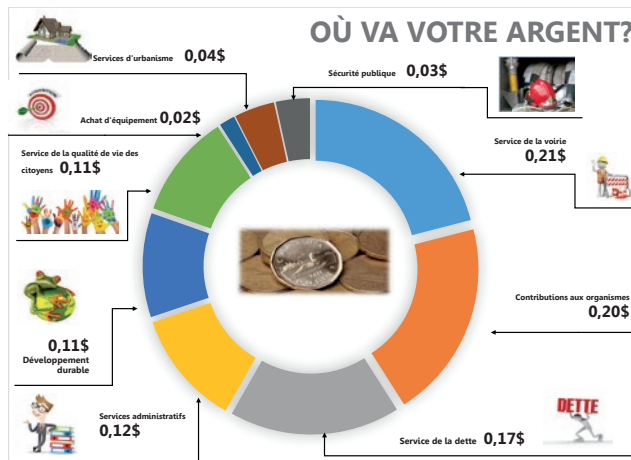
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXES

Le budget global de 8 019 800 \$ est réparti par type de dépenses de fonctionnement.

Voici les principales sources des dépenses que l'on retrouve par catégories :

Type de dépenses	Description
Service de la voirie	Salaires, déneigement, matériaux
Développement durable	Salaires, usine de traitement des eaux usées, enlèvement des ordures et sites d'enfouissement
Service de la dette	Remboursement du capital et des intérêts des prêts à l'ensemble et à une partie des contribuables
Sécurité publique	Sûreté du Québec et salaires des pompiers
Services administratifs	Salaires des élus et du personnel administratif, honoraires professionnels
Contributions aux organismes	MRC de La Côte-de-Beaupré, Communauté métropolitaine de Québec, aréna et subventions
Service de la qualité de vie des citoyens	Salaires, terrain de jeux, bibliothèque
Service d'urbanisme	Salaires et services professionnels
Achat d'équipement	Achat remboursé par le fond de parc et terrain de jeux et/ou le fond de roulement

Pour vulgariser le plus possible l'impact sur le compte de taxes, le tableau suivant vous démontre le coût pour chaque dollar dépensé.



Dernièrement, vous avez reçu votre compte de taxes municipales. Celui-ci est daté du 25 février 2022 et pour ceux dont le compte dépasse 300 \$, il est possible de le payer en 3 versements. Le premier versement est le 28 mars 2022 et les deux autres sont exigibles les 28 juin et 28 septembre 2022 et les montants sont indiqués sur les coupons au bas du compte de taxes. Pour les comptes de taxes dont le montant est inférieur à 300 \$, le paiement est exigible le 28 mars 2022.

Les dates d'échéance doivent être respectées intégralement.

Tout versement reçu après ces dates porte intérêt au taux de 12 % l'an, et en plus d'une pénalité de 5 % l'an s'applique.

Pour éviter tout oubli, il est suggéré de nous faire parvenir, lors du premier versement, des chèques postdatés aux dates indiquées pour les autres versements. Toutefois, la Municipalité enverra un rappel après chaque versement.

PTI

Le programme triennal d'immobilisation a été adopté et il est prévu que la Municipalité investisse tout près de 8 736 800 \$ au cours des trois prochaines années. En 2022, il est prévu des travaux de réfection dans le rang Sainte-Marie pour un montant total de 429 700 \$. Le remplacement du système du traitement UV à l'usine de traitement des eaux usées, un investissement de 225 200 \$ et finaliser la restauration extérieure de la grange du village font partie des projets que la Municipalité désire réaliser en 2022. Voici le tableau du programme triennal d'immobilisation pour 2022 dont les projets ont une valeur globale de 3 726 500 \$



Vous souhaitez cultiver un potager dans un jardin communautaire?

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges offre aux citoyens la possibilité de cultiver un lot dans l'un de ses deux jardins communautaires. Au total, 22 lots sont disponibles : 14 lots dans le jardin du secteur village, derrière l'église, et 8 lots dans le jardin du secteur du lac du Faubourg. Nouveauté cette année, nous avons des bacs surélevés pour les citoyens qui voudraient jardiner sans avoir à travailler au sol.

Les jardins seront accessibles de la mi-mai à la mi-octobre 2022, selon les conditions climatiques.

Pour assurer le succès de l'activité, chacun doit contribuer en réalisant les tâches et l'entretien nécessaires à la culture d'un lot.

Ces tâches sont obligatoires pour conserver son statut d'utilisateur :

- Sarclage régulier;
- Arrosage adéquat;
- Cueillette régulière pour éviter le gaspillage alimentaire;
- Disposition des mauvaises herbes et des déchets de manière responsable.

Afin de permettre au plus grand nombre de citoyens possible de profiter des jardins communautaires au fil des ans, s'il y a plus d'inscriptions que de lots disponibles, ceux-ci seront attribués par tirage au sort.

Pour vous inscrire :

- Remplissez le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://bit.ly/35gA7Hm>
- Le lien est aussi disponible sur le site Web de la Municipalité dans la section : Loisirs / Jardin communautaire.
- Communiquez avec nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca pour obtenir le lien cliquable par courriel ou pour recevoir une copie papier, au besoin.

MARCHÉ AUX PUCES/VENTES DE GARAGE

**Samedi 21 et
dimanche 22 mai 2022**
(beau temps, mauvais temps)

**Date limite d'inscription :
30 avril 2022**

Tous les résidents de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pourront tenir une vente de garage sur leur propriété. Profitez-en pour vous débarrasser des objets qui n'ont plus d'utilité pour vous, mais qui feront sûrement le bonheur de quelqu'un d'autre! Participez comme vendeurs ou visiteurs! Un dépliant énumérant les adresses des résidences par secteur où se tiendra un marché aux puces sera distribué à l'ensemble de la population.

CONSIGNES GÉNÉRALES :

- Les marchés aux puces doivent se dérouler à l'extérieur, devant votre résidence ou votre commerce.
- Placez les objets à vendre sur votre terrain pour libérer votre entrée. Vos clients auront besoin d'un espace de stationnement sécuritaire.

- Considérant les délais requis pour préparer le dépliant avec la liste des participants, la Municipalité ne peut garantir l'affichage de votre inscription si vous ne respectez pas la date limite du 30 avril 2022.

- Votre adresse apparaîtra sur un dépliant qui sera distribué à la population et diffusé sur le site Web et sur la page Facebook de la Municipalité. Aucun changement ne pourra être apporté à la liste après le 30 avril. En cas d'annulation de votre vente après cette date, vous devrez installer une affiche à cet effet, sur votre propriété, le jour prévu de la vente, afin d'en informer tout client qui se présenterait à votre adresse.

- **Heures permises** : de 9 h à 19 h.
- Exceptionnellement, comme il s'agit d'une activité organisée par la Municipalité, aucun permis n'est requis.

- Vous n'avez pas à vous inscrire si vous préférez que votre adresse ne se retrouve pas dans le dépliant.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- Dans la mesure du possible, respectez les 2 mètres de distanciation physique.
- Prévoyez l'équipement nécessaire pour vous laver ou vous désinfecter régulièrement les mains.

INSCRIPTIONS :

- Remplissez le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/3aug3QS>
- Le lien est aussi disponible sur le site Web de la Municipalité dans la section : Programmation / Loisirs.
- Communiquez avec nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca pour obtenir le lien cliquable par courriel ou pour recevoir une copie papier, au besoin.



Vous êtes intéressé à participer au Marché public cette année?

RENCONTRE D'INFORMATION : Le mercredi 27 avril 2022, à 19 h au 33, rue de l'Église.

Les préparatifs de l'édition 2022 du Marché public de Saint-Ferréol-les-Neiges vont bon train. La saison 2021 a été extraordinaire grâce aux citoyens qui ont participé en grand nombre chaque semaine, beau temps, mauvais temps. Votre participation et votre soutien nous encouragent à nous améliorer constamment.

Pour l'édition 2022, sans donner de dates précises, nous pouvons vous confirmer que le Marché aura lieu tous les dimanches de juillet à octobre. C'est maintenant le temps de vous inscrire!

Qui peut s'inscrire pour avoir un kiosque au Marché?

- Producteurs agroalimentaires, transformateurs et restaurateurs qui ont en leur possession un permis du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec).
- Artistes ou artisans.
- Organismes sans but lucratif ou communautaires offrant des services à la communauté.

Statut :

Afin d'offrir une constance dans les produits offerts et dans le nombre de marchands, nous vous demandons de choisir un statut de marchand lors de votre inscription. Deux choix s'offriront à vous :

- 1- Marchand permanent : présence régulière, tous les dimanches.
- 2- Marchand invité : deux emplacements sont prévus pour les producteurs invités. Un horaire sera établi avec tous les marchands inscrits dans cette catégorie, en fonction de leur intérêt et de leurs disponibilités.

Priorité :

Comme les places du Marché sont limitées et que nous voulons offrir un marché diversifié, nous allons privilégier les entreprises de Saint-Ferréol-les-Neiges, mais éviter les doublons afin d'offrir aux clients des produits différents. Nous avons un nombre limité d'emplacements. Premier arrivé, premier servi!

Déroulement :

Tous les dimanches, vous devez arriver à l'avance, car vous êtes responsables de monter et de démonter votre kiosque (tente, tables, pesées, etc.), avant et après l'heure d'ouverture du Marché. Vous devez respecter vos engagements et être présents à tous les marchés où vous vous êtes inscrits. Les clients comptent sur vous et votre présence, et ce, beau temps, mauvais temps.

Pour vous inscrire :

- Remplissez le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3s1YpxT>
- Communiquez avec nous à loisirs@sainttitedescaps.com pour obtenir le lien cliquable par courriel ou pour recevoir une copie papier, au besoin.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 MAI 2022

Au plaisir de vous compter parmi nous !

**LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS**

Depuis 2014, tous les mois de juin, partout au Québec des milliers de jeunes de 5 à 17 ans lancent leur entreprise d'un jour dans une ambiance festive! La grande journée existe pour inspirer, habiliter et éduquer les enfants en créant des occasions d'entreprendre. Chaque jeune entrepreneur est invité à créer son entreprise et à réaliser lui-même les produits qui sont en vente à son kiosque.

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est fière de vous inviter à la deuxième édition du Marché des petits entrepreneurs qui aura lieu le samedi 4 juin, de 10 h à 14 h. Venez encourager les petits entrepreneurs de la municipalité!

Inscriptions des petits entrepreneurs sur le site www.petitsentrepreneurs.ca

Lors de votre inscription à La grande journée des petits entrepreneurs, vous devez vous assurer de rejoindre le Marché des petits entrepreneurs de Saint-Ferréol-les-Neiges pour vous assurer d'avoir une place sur le site.

Vous avez besoin d'aide?

Écrivez à loisirs@sainttitedescaps.com, nous pourrions vous aider à compléter votre inscription.

C'est un rendez-vous, beau temps, mauvais temps!

CAMPS DE JOUR 2022

Inscriptions : sur la plateforme Qidigo, dès le 25 avril 2022



PROGRAMME LES EXPLORATEURS (4 à 10 ans)

Du 27 juin au 12 août

Le camp de jour se déroulera au Camping Mont-Sainte-Anne, niché dans un décor naturel enchanteur au bord de la rivière Jean-Larose. Les jeunes pourront profiter du lac et de son environnement de verdure et de tranquillité à quelques minutes de la montagne.

Le camp de Saint-Ferréol-les-Neiges, c'est quoi?

- Une programmation de qualité
- Des thématiques originales
- Une équipe d'animation dynamique et formée
- Un accès exclusif dans les prix
- Un service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30

Possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour les sept semaines :

- À la semaine : 55 \$
- 7 semaines : 295 \$

15 % de rabais pour l'inscription d'un 2^e enfant.

30 % de rabais pour l'inscription d'un 3^e, 4^e ou 5^e enfant.

Ces rabais s'appliquent seulement au camp Les Explorateurs.

Les tarifs sont majorés de 100 % pour les résidents des autres municipalités, à l'exception de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps.

Option vélo (5 à 10 ans) :

trois avant-midi par semaine pendant cinq semaines

Coût : 110 \$ pour les cinq semaines

Enfants avec besoin d'accompagnement

Veuillez prendre note que si votre enfant a des besoins particuliers et qu'il a besoin d'être accompagné par un animateur spécialisé au camp de jour « Les Explorateurs », vous devez communiquer avec le directeur des loisirs afin de déterminer une date de rencontre et de remplir un formulaire d'information. La date limite pour effectuer une demande d'accompagnement est le 30 avril.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, au 418 826-2253, poste 113, ou à loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.



PROGRAMME ADOS-AVENTURE (11 à 13 ans)

Du 27 juin au 12 août

Cet été encore, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe à la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour le programme Ados-Aventure. À raison de quatre jours par semaine (du lundi au jeudi) pour une période de sept semaines, les mordus de sports, d'arts, d'aventures ou encore de sensations fortes passeront un été « tripant » avec une équipe d'animation des plus dynamiques! Plaisir garanti!

Possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour les sept semaines :

- À la semaine : 80 \$
- 7 semaines : 345 \$

CAMP DE VÉLO (9 à 15 ans)

Du 27 juin au 12 août

Coût : 140 \$ par semaine



PLUS DE 200 INSCRIPTIONS AU CLUB NORDIQUE MONT-SAINT-ANNE POUR L'HIVER 2022

La grande popularité des deux programmes offerts par le CNMSA démontre bien que la pratique du ski de fond a toujours la cote auprès des jeunes!

Volet compétitif : enfin le retour des compétitions

L'hiver 2022 marque le retour des courses après dix-huit mois d'arrêt. Encadrés par une solide équipe d'entraîneurs et de farteurs, nos jeunes athlètes de 9 à 23 ans étaient plus que prêts à représenter notre club sur les différents circuits.

Les plus jeunes s'initient aux compétitions lors des courses qui ont lieu dans les différents centres de la région. Ils peuvent ainsi acquérir de l'expérience et se mesurer aux athlètes des autres clubs.

Parmi le groupe des 15 ans et plus, plusieurs athlètes participent aux courses provinciales et nationales. Les jeunes partent régulièrement durant de longues fins de semaine un peu partout au Québec, comme à Gatineau, Sherbrooke ou Morin Heights. À la mi-mars, une trentaine d'entre eux se sont envolés vers Whistler, en Colombie-Britannique. En plus d'avoir participé aux courses des Championnats canadiens, ces jeunes ont aussi vécu l'expérience d'un échange avec le club de ski de Sovereign Lake grâce au Programme d'échange d'amitié du sport du Canada (PEASC). Plusieurs rencontres en virtuel ont eu lieu avant de se rendre sur place. Des activités touristiques jumelant nos deux clubs ont bonifié cette expérience mémorable.

Volet récréatif : des apprentissages amusants pour les Jackrabbits

Chaque dimanche, 107 jeunes de 5 à 9 ans apprennent les bases du ski de fond dans une ambiance amusante où le plaisir est à l'honneur. Plusieurs activités spéciales sont organisées dont une sortie au clair de lune. Fait intéressant, l'équipe de moniteurs de ce volet est majoritairement composée d'athlètes du volet compétitif. Une belle relève en préparation!



Anaïs Rhéaume lors de la Coupe Canada de l'Est en décembre dernier.

crédit Éric Truffer



Programme récréatif

crédit Alexandra Linteau



Programme récréatif

crédit Alexandra Linteau

Ma vie *sur la Côte* Un milieu riche pour les personnes âgées!

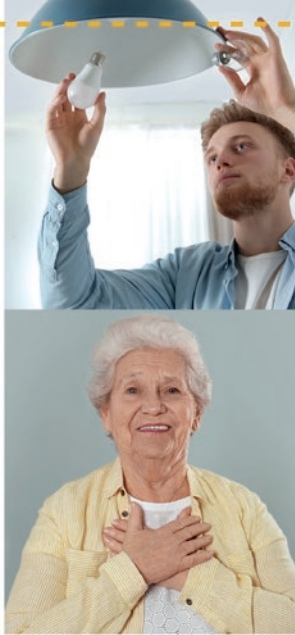
Le grand
mouvement de
bienveillance

Citoyens de coeur recherchés
pour effectuer des petits travaux
pour les personnes âgées.

Contactez-nous
418-827-8780 poste 107

financé par:  Québec

propulsé par:  Association Bénévole
Côte-de-Beaupré



Merci de partager!

Proches aidants



Besoin de répit?

La Maisonnée
Les mardis de
9 h 00 à 15 h 00

Réservez au
418 827-8780, # 104

Merci de partager!

 Association Bénévole
Côte-de-Beaupré
Pour le mieux-être des aînés!



Faites la différence et joignez-vous à notre équipe!

Nos services



Entretien
ménager
léger et lourd



Répit,
Présence et
surveillance



Services
d'assistance
personnelle

Nouveaux Salaires

De 18,50\$ à 20,19\$
Intégration selon expérience
+ primes soir/fin de semaine/tâche
Pouvant aller jusqu'à 27,19\$
+ prime Covid de 8%
De 19,98\$ à 29,37\$

418 664-2222

www.aideorleans.ca

www.facebook.com/aidechezsoiorleans/

www.jobillico.com/voir-entreprise/aide-chez-soi-orleans



AU PIED DU MONT-SAINTE-ANNE LES CHALET'S MONTMORENCY FÊTENT LEURS 45 ANS

UNE HISTOIRE FAMILIALE AU PROPRIÉTAIRE UNIQUE



Saint-Ferréol-les-Neiges, 8 décembre 2021 – Rares sont les organisations qui arrivent à leurs 45 ans d'activité sous les commandes d'un seul et unique homme ! John Barclay, propriétaire et fondateur des Chalets Montmorency, peut se vanter de cet exploit, notamment grâce à la présence de ses deux filles dans la gestion de son entreprise depuis près de 20 ans. Cette année, il célèbre en grand les 45 ans de son complexe touristique, avec des promotions à thématique 45° et même une bière brassée pour l'occasion par la Microbrasserie des Beaux Prés.

PIONNIER DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE AU MONT-SAINT-ANNE

John Barclay est d'abord un passionné de montagne, de voyage et de ski. À l'époque, ses passions l'amènent en Suisse pour profiter des montagnes. Il y retrouve une ambiance, une culture, une architecture et un mode de vie qui l'inspirent et qu'il veut

ramener avec lui au Canada. À son retour d'Europe, il devient moniteur de ski au Mont-Sainte-Anne et rencontre Gisèle, qui deviendra la femme de sa vie et sa complice dans son futur projet professionnel.

Le jeune couple achète un terrain et y commence la construction du premier bâtiment touristique : Le Innsbruck, inspiré des chalets suisses que John avait en tête. Le 23 décembre 1976 étaient alors nés les Chalets Montmorency, jour où ils accueillirent leur premier client. Suite à l'engouement de ce premier complexe, ils construisirent de nouveaux bâtiments au fil des ans. En 1988, ils poursuivirent avec une piscine et un bain tourbillon intérieurs dans le bâtiment Lake Placid. Toutes les entités sont nommées en lien avec la montagne et en l'honneur de villes olympiques. Aujourd'hui, les Chalets Montmorency compte 46 unités et la famille Barclay a toujours la tête au développement.

UNE HISTOIRE FAMILIALE FASCINANTE ET UNE RELÈVE ASSURÉE



Crédit: Ralph Samson

À travers leurs projets professionnels, Gisèle et John Barclay fondèrent également une famille en donnant la naissance à leurs deux filles, Jessica et Mélissa Barclay. Baignant littéralement dans l'univers des Chalets, elles y ont d'ailleurs grandi jusqu'au printemps 1987. Après avoir étudié, voyagé et travaillé à l'extérieur, elles se sont jointes à l'équipe et aujourd'hui, elles gèrent toutes deux l'entreprise familiale aux côtés de John. Jessica a pris le poste de directrice générale en 2003, et Mélissa est à la barre de la direction marketing depuis 2007. Leur objectif : continuer de faire croître l'entreprise sur quatre saisons, en développant et fidélisant divers types de clientèles.

CE QUI LES DISTINGUE

« Ce qui fait notre force, c'est la variété de notre offre. » explique Mélissa. « Du studio à une maison de huit chambres, nos unités permettent d'accueillir des groupes de 2 à 20 personnes. » À l'époque, John avait défini sa clientèle par son réseau de contacts dans le monde du ski, soit les athlètes et les clubs qui venaient de l'extérieur, tant pour s'entraîner que pour séjourner. Depuis, les Chalets Montmorency sont toujours restés une référence pour ce type de clientèle qui visite la région. Aujourd'hui, alors que le produit a évolué et que la destination attire des visiteurs à l'année longue, les infrastructures se sont adaptées afin de rejoindre également une clientèle de cyclistes, de randonneurs et de familles à la découverte de la région.

45 ANS, ÇA SE FÊTE!

Ce sera donc une saison unique aux Chalets Montmorency cet hiver, et les visiteurs le sentiront dès leur réservation jusqu'à la fin de leur séjour! Un événement grand public rassemblant tous les gens qui auront touché de près ou de loin l'organisation, se tiendra en janvier à la Microbrasserie des Beaux Prés. Les convives pourront y déguster la nouvelle bière La Barclay, qui sera lancée en l'honneur des festivités. Plus de détails suivront sur la formule.

De plus, plusieurs promotions ponctuelles à saveur du 45^e seront lancées cette année sur la page Facebook des Chalets Montmorency : une page à suivre pour profiter d'un séjour abordable au pied du Mont-Sainte-Anne.

Plusieurs photos « vintage » disponibles sur demande. Possibilité d'obtenir une entrevue avec John Barclay, propriétaire et fondateur.

Source : Lisa Marie Lacasse, Chalets Montmorency

Information et demande d'entrevue :

Mélissa Barclay, directrice marketing

melissa@chaletsmontmorency.com | 1.800.463.2612 #504

PRÈS DE CHEZ VOUS



UN
été
À FAIRE
RÊVER

DH E^{NDU}RO XC

BOUTIQUECRQUEBEC.COM

Mont-Sainte-Anne



Les FOLIES
DU PRINTEMPS

TOUS LES WEEK-END DU 26 MARS AU 24 AVRIL

ANIMATION MUSIQUE
SURPRISES

Mont-Sainte-Anne



DES NOUVELLES DE VOTRE CERCLE DE FERMIERES DE ST-FERRÉOL-LES-NEIGES!

Voici le témoignage d'un nouveau membre du Cercle de Fermières de St-Ferréol-les-Neiges. C'est invitant!

Fières de nos valeurs!

En adhérant au Cercle de Fermières, j'ai été frappée par la générosité et la créativité de ces femmes. Le partage de connaissances se fait spontanément et allègrement.

J'ai ressenti dans cet ACCUEIL, un ENGAGEMENT sincère, beaucoup d'ENTRAIDE, et ce, dans le RESPECT et l'harmonie. Et quelle AUDACE dans la recherche et la réalisation de nouveaux projets en arts textiles.

J'ai découvert des femmes motivées par la conservation et la transmission du patrimoine artisanal, et très curieuses et enjouées par les textures, les fibres, les couleurs et les nouvelles créations artisanales. L'acquisition de connaissances dans ce vaste monde des arts textiles permet d'imaginer, de créer et de s'amuser avec les fibres et les couleurs à l'infini.

J'ai appris que le premier Cercle de Fermières du Québec (CFQ), issu du ministère de l'Agriculture, a été créé en 1915. Le Cercle de Fermières de St-Ferréol a vu le jour en 1957 sous la présidence de Mme Marguerite Giguère. Un premier métier à tisser, déplacé d'une maison à l'autre, a été acquis en 1958.

Aujourd'hui, les membres du Cercle de Fermières de St-Ferréol-les-Neiges ont leur local dans l'édifice du 33, rue de l'Église. Elles ont plus de 8 métiers à tisser à leur disposition, en plus de l'espace pour de petits ateliers de techniques artisanales diverses ou pour échanger sur leurs différents projets, simplement, amicalement.

J'ai découvert un nouvel univers, connu par le nom, beaucoup plus ouvert, créatif et coloré que je l'avais imaginé.

Acquérir des connaissances techniques, artisanales, ancestrales et contemporaines dans les différentes sphères des arts textiles est un privilège. Faire partie d'un Cercle de Fermières du Québec permet d'en profiter grâce aux valeurs de partage et au talent de ces femmes de cœur et d'action.

Merci à vous toutes!

Danielle Dumaine

Si vous désirez vous joindre à notre regroupement d'artisanes, veuillez contacter Claire Michaud au 418 928-2430 ou par courriel à cfqstferreollesneiges@gmail.com.

N'oubliez pas les Ateliers libres de Lili, les lundis soir à 19 h (excepté les 3^e lundis du mois en raison des réunions des Fermières) au sous-sol du 33, rue de l'Église. Lili vous attend pour du dépannage, des conseils ou une jasette autour de vos projets textiles, vos tricot, etc.

Bienvenue à tous!



PRÈS DE CHEZ VOUS

Ma vie ^{sur la} Côte

Un **milieu riche** pour
les **personnes âgées!**

Le grand mouvement de bienveillance

Citoyens de coeur recherchés

pour rendre visite à des personnes
âgées qui en ont fait la demande.

Contactez-nous

418-827-8780 poste 107

financé par:

Québec 

propulsé par:



Association Bénévole
Côte-de-Beaupré



Merci de partager!

S'UNIR DANS LE DEUIL

Bénévoles recherchés pour soutenir les parents endeuillés sur la Côte-de-Beaupré

Les Ressources-familiales-Côte-de-Beaupré et Les Perséides sont fiers de vous annoncer une nouvelle collaboration pour permettre aux parents ayant vécu un deuil périnatal d'avoir accès à des services de soutien.

Les Perséides offrent plusieurs services aux parents endeuillés dont des activités d'accompagnement, du soutien personnalisé, des formations et finalement un nouveau service de jumelage qui sera disponible à partir de mars 2022.

Ce nouveau service permettra à des parents ayant vécu un deuil périnatal d'agir comme des phares bienveillants auprès de ceux qui jonglent avec les souffrances imposées par cette épreuve.

Échanger sur leur vécu est un énorme défi pour les parents endeuillés. Ce partage reste un des moyens les plus efficaces pour cheminer à travers son deuil, autant pour l'accompagnateur que pour l'accompagné(e).

Le parent accompagnateur, ayant lui-même vécu cette dure réalité et trouvé des repères pour continuer sa route dans le vivant, respecte le rythme et les besoins de son accompagné(e). Il comprend et

reconnaît, de tout son cœur, les efforts sur le parcours et souhaite, par sa présence, éclairer le chemin en y apportant de la chaleur humaine, de la légitimité, une écoute attentive, une meilleure compréhension du vécu et bien sûr, du soutien. Des moments de solidarité entre parents endeuillés.

Nous recherchons actuellement des parents bénévoles qui souhaitent accompagner d'autres parents.

Vous êtes intéressé et vous souhaitez devenir un parent accompagnateur? Visitez notre site Internet ici www.lesperseides.org/devenirparentaccompagnateur ou contactez-nous par courriel à info@lesperseides.org.

Si vous vivez présentement un deuil périnatal et souhaitez être accompagné dans cette épreuve, contactez Les Perséides : www.lesperseides.org, plusieurs types de services sont accessibles, sans jugements et sans attentes.

Vous voulez en savoir davantage à propos des RFCB? Nous vous invitons à consulter leur site Internet : <https://rfcb.ca/>.



Parents
accompagnateurs
RECHERCHÉS



**C'EST TOUT ÇA
EN TOUT TEMPS !**

418-827-8211

cje-appui.qc.ca

**SERVICES GRATUITS, PROFESSIONNELS ET CONFIDENTIELS
SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ !**



**SERVICES DIVERSIFIÉS
POUR LES JEUNES
(15/35 ANS)**



**SOUTIEN PERSONNALISÉ
EN RECHERCHE
D'EMPLOI**



Membre de
Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

**SERVICES D'ORIENTATION
SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
16 ANS ET PLUS**



**SERVICE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX
ARRIVANTS**



**SERVICE
SPÉCIALISÉ
de main-d'œuvre**

**PLATEAU DE TRAVAIL
SERVICES D'INTÉGRATION DES
PERSONNES AVEC LIMITATIONS**

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE COMMUNAUTÉ LOCALE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

AIDEZ-NOUS... PAR VOTRE DON, SI MINIME SOIT-IL

La précarité financière a atteint de plein fouet nos milieux en raison de la fermeture de nos lieux de culte du 23 décembre 2021 au 6 février 2022. Nous souhaitons rappeler aux donateurs habituels et occasionnels l'importance de poursuivre leurs contributions, dans le respect de leur propre situation.

Si vous désirez faire un don à votre communauté locale, faites-le soit :

- par envoi postal à l'adresse suivante :
Presbytère de St-Joachim
165, rue de l'Église, St-Joachim, QC G0A 3X0 et en faisant votre chèque au nom de :
Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France;
- via notre site Internet www.paroissendnf.org en cliquant sous l'onglet

FAIRE UN DON;

- en communiquant avec le bureau du secrétariat avec Lucie Crépault au 581 984 9343.

Votre don sera remis à votre communauté chrétienne.

Merci à l'avance pour votre soutien et votre générosité.

Jacques Fortin, *curé*

Lucien Vézina, *président de l'assemblée de Fabrique.*



Consultez régulièrement notre site Internet www.paroissendnf.org pour vous tenir informé des événements qui se déroulent dans nos différents milieux ou au Diocèse de Québec.

Vous pouvez aussi prendre connaissance de notre feuillet paroissial sous l'onglet « Feuillet paroissial » de notre site Internet.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information que vous aimeriez connaître concernant la vie de nos communautés chrétiennes à l'adresse courriel suivante secretariatpndnf@videotron.ca

MESSE TÉLÉVISÉE

Chaque matin, du lundi au samedi, dès 6 h 30 sur le canal 609 de MAtv, ou sur le site Web du Sanctuaire de Ste-Anne, la messe est diffusée de la chapelle du St-Sacrement (Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré). Joignez-vous à nous pour cette célébration de « Ma Rencontre avec Dieu ». Si vous désirez offrir une intention lors de cette messe, vous pouvez communiquer avec :

Lucie Crépault au 581 984-9343

ou à l'adresse courriel suivante : secretariatpndnf@videotron.ca



BIBLIOTHÈQUE AUX SOURCES

NOTRE HORAIRE RÉGULIER:

Mardide 13 h 30 à 16 h 30
 Mercredide 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30
 Jeudide 18 h 30 à 20 h 30
 Samedide 13 h 30 à 16 h 30
 Dimanche.....de 13 h 30 à 16 h 30

Rappel

Vous pouvez vous procurer gratuitement votre carte d'abonné à la bibliothèque même. La carte vous donne accès à la bibliothèque et vous permet de faire certaines opérations par Internet. À vous d'en profiter!

Vous pouvez déposer les volumes et CD dont vous avez terminé la lecture dans la chute à livres située tout juste à côté de la porte d'entrée du 33, rue de l'Église, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris. Le renouvellement des prêts peut se faire par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque au 418 826-3540. À noter, cependant, que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

Au moment d'écrire ces lignes, la municipalité est en zone verte, question pandémie de Covid19; vous pouvez donc venir bouquiner à loisirs dans les rayons de la bibliothèque, aux heures d'ouverture annoncées plus haut. Le port du masque, le lavage des mains et la distanciation physique demeurent.



Informations importantes

Il n'y a plus de frais pour le retard des biens. Cependant, nous vous demandons de respecter les dates de retour qui vous sont indiquées, ceci afin de nous aider à gérer les collections. Il faut penser que d'autres abonnés peuvent être en attente d'un bien que vous avez en main et qu'ils apprécieront alors savoir quand le bien qu'ils souhaitent consulter sera disponible. De plus, certains des biens que vous avez en main ont peut-être été obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques. La bibliothèque prêteuse veut elle aussi planifier les mouvements de sa collection en fonction des dates de retour annoncées. Merci de porter attention à cette note.

Nous procédons actuellement à une mise à jour de la base de données de nos 700 abonnés. Les cartes d'abonnés sont donc « remises à zéro », et progressivement réactivées au fur et à mesure de votre passage à la bibliothèque. Il nous faut en effet mettre à jour les adresses civiques des abonnés, les numéros de téléphone et de cellulaire (plusieurs abonnés abandonnant le téléphone fixe au profit du cellulaire) ainsi que les adresses électroniques, utiles quand il faut vous faire parvenir des avis. Tout résident permanent ou saisonnier peut obtenir sa carte d'abonné gratuitement. Il s'agit d'un service de la Municipalité. Pour en bénéficier, il vous suffit de passer en faire la demande à la bibliothèque, muni d'une preuve de résidence. C'est gratuit!

Si vous ne nous avez pas rendu visite depuis un certain temps, soit en raison de la pandémie, ou pour toute autre raison, vous constaterez que nous avons réaménagé l'intérieur, maintenant plus vaste et plus accueillant. Du côté Littérature jeunesse, nos jeunes lecteurs trouvent bandes dessinées, documentaires, albums, romans, livres audio et magazines comme Curium, Les Débrouillards, Explomonde, Sport (Débrouillards). Du côté Adultes, on trouve les mêmes catégories.

Notre collection de BD ne cesse de grandir! Nous avons aussi des magazines et des CD de musique qui peuvent tous être empruntés.

Nous avons récemment fait un échange de biens. Pour information, l'échange de biens se fait pour la collection déposée par le Réseau auquel la bibliothèque est affiliée. L'échange touche environ 1800 livres, trois fois par année. La collection locale n'est pas touchée par cette opération; mais elle ne cesse de s'enrichir par l'achat régulier de titres qui nous sont demandés par nos abonnés ou dont notre comité d'achat de livres recommande l'achat.

Vous trouverez des paniers blancs dans lesquels nous vous demandons de placer les livres et revues consultés sur place afin que nous puissions les enregistrer et les replacer aux bons endroits sur les rayons.

Notre équipe continue de « rajeunir ». Aux bénévoles, certains tout nouveaux, se sont ajoutés trois jeunes étudiants qui viennent nous prêter main forte et nous faire profiter de leur enthousiasme.

Vous les rencontrerez sûrement!

SUGGESTIONS DE LECTURE

LITTÉRATURE JEUNESSE

Pour les 6 – 10 ans

CALI, DAVIDE : M. Tigre le magnifique

« Monsieur Tigre, le plus grand catcheur de tous les temps, triomphe de tous ses rivaux dès qu'il monte sur le ring. Mais, en dehors, il est trop timide pour aller parler à la fille qu'il aime en secret. Un événement inattendu les confronte pourtant l'un à l'autre. »

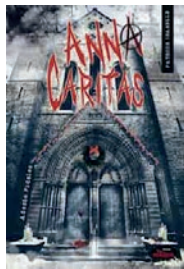


Romans 10 – 14 ans

ISABELLE, PATRICK :

Anna Caritas : Adeste Fidèles

« Cette saison, Patrick Isabelle nous offre un hors-série de la populaire série d'épouvante Anna Caritas, se déroulant dans une tout autre époque, celle du père de William Walker. Dans ce nouveau tome plus mature et destiné à un lectorat avisé, les fans de la série apprendront tous les secrets horribles se cachant derrière le fameux Noël noir de Saint-Hector. »



DOCUMENTAIRES JEUNES

KANER, ETTA : Du chocolat chaud pour les grenouilles? Comment les animaux se réchauffent

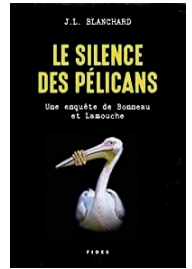
« ...album interactif qui permettra aux jeunes de découvrir les différents moyens d'adaptation utilisés par les animaux. Regorgeant d'informations fascinantes, ce livre leur offrira la chance d'acquérir une foule de nouvelles connaissances tout en s'amusant! Le texte hilarant, écrit sous forme de questions et de réponses, ainsi que les illustrations rigolotes feront de cet album un succès garanti auprès des enfants! »



POUR LES ADULTES

BLANCHARD, J.L. : Le silence des pélicans!

« Le silence des pélicans dont la couverture de première est très « parlante » et attirante est définitivement un tourne page qui repose sur une intrigue bien ficelée où évoluent une brochette de personnages principaux et secondaires truculents, tant chez les forces de l'« ordre » que chez les malfrats »



RUEL, FRANCINE : Le promeneur de chèvres

« Une histoire d'amour entre un homme et son petit-fils, qui prouve que la passation des savoirs existe encore. Celle d'un promeneur de chèvres qui découvrira que les plus grands voyages sont ceux qui nous mènent au bout de nous-même. Une histoire de cœur, lumineuse, qui se conjugue à la tendresse. »



LEMAÎTRE, PIERRE : Le Grand monde

« La famille Pelletier Trois histoires d'amour, un lanceur d'alerte, une adolescente égarée, deux processions, Bouddha et Confucius, un journaliste ambitieux, une mort tragique, le chat Joseph, une épouse impossible, un sale trafic, une actrice incognito, une descente aux enfers, cet imbécile de Doueiri, un accent mystérieux, la postière de Lamberghem, grosse promotion sur le linge de maison, le retour du passé, un parfum d'exotisme, une passion soudaine et irrésistible. Et quelques meurtres. (...) »



Le Grand Monde est une merveille de roman, à la fois saga familiale et témoin d'un temps passé. Un récit empli de surprises et chargé d'émotions. Pierre Lemaitre sait se montrer tendre, ironique ou profondément cruel pour raconter ces destins, ces joies et ces fortes douleurs. Une Grande Aventure à vivre le cœur battant ! »

Voilà qui, espérons-le, saura piquer votre curiosité et vous inciter à venir passer quelque temps à votre bibliothèque municipale.

Toute l'équipe de la Bibliothèque Aux Sources vous souhaite la bienvenue et espère avoir le plaisir de vous proposer d'agréables lectures.



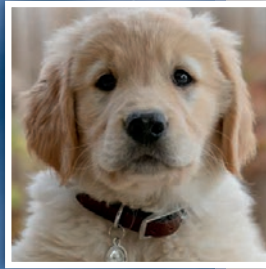
COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2022

Les dates des trois versements sont les suivantes :

- 28 mars 2022;
- 28 juin 2022;
- 28 septembre 2022.



RAPPEL SUR LES LICENCES POUR CHIENS



Tout propriétaire de chien doit obtenir une licence pour son animal avant le 1^{er} mai, et ce, obligatoirement tous les ans, sinon il sera passible d'un constat d'infraction.

La licence est en vente au coût de 10 \$. Un reçu et une médaille vous seront remis lors du paiement et la médaille devra être portée par l'animal, en tout temps.



La prochaine parution du journal
Le Sommet se fera en juin 2022.

*Vous avez des commentaires ou des suggestions ?
Écrivez-nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca.*